



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE et DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Ministre

N° 001945 METFP/DC/CT/EFS

Dakar, le 20 OCT 2006

Objet : transmission du rapport

Je vous transmets ci-joint le rapport d'identification du projet d'appui à la formation professionnelle féminine dans les CRETF et CETF.

En effet le gouvernement du royaume de Belgique compte appuyer les actions visant à l'éducation des filles et à la formation professionnelle, c'est dans ce cadre que des experts, un national et un international ont mené une étude dans les régions cibles que sont Fatick, Kaolack et Diourbel pour identifier les problèmes majeurs liés à la formation dans les dits centres.

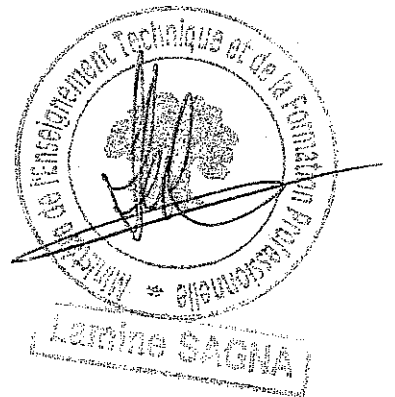
Son Excellence, je vous en souhaite bonne réception.

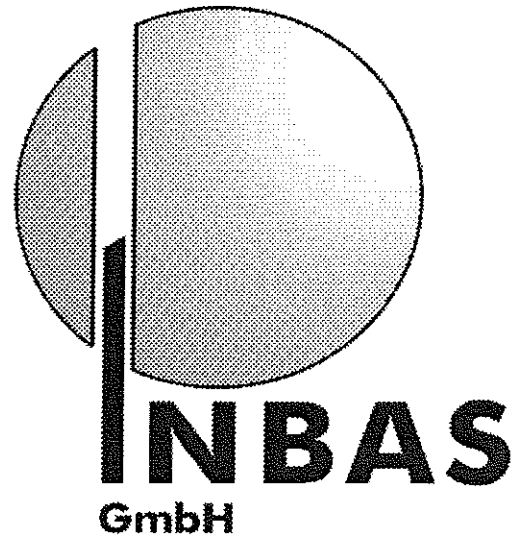
//-) Son Excellence l'Ambassadeur
de Belgique au Sénégal

POUR LE MINISTRE
ET PAR DELEGATION
Le Directeur de Cabinet

20 OCT. 2006 06/01534

Date	Pour Info	A traiter	VISA
N° 887 BT 22.5/12			
Attaché 1			
Attaché 2			
Attaché Adj. 1			
Attaché Adj. 2			
Secrétaire			





**MISSION D'IDENTIFICATION
POUR LE PROJET D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FEMININE**

Rapport

DR. ROLF SCHMITZ-KEITEL
Luxembourg

Madame MATY DIA DIALLO
Dakar

17 Octobre 2006

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
RESUME	4
1. INTRODUCTION	6
2. CONTEXTE DE L'ETUDE	7
3. CONTEXTE DU PROJET	7
4. PERTINENCE DU PROJET	15
5. ANALYSE DE PROBLEMATIQUE	17
6. IDENTIFICATION DES PROBLEMES	22
7. OBJECTIF GLOBAL	23
8. OBJECTIF SPECIFIQUE ET SES COMPOSANTS	23
9. BENEFICIAIRES	24
10. REFLEXION SUR UNE STRATEGIE APPROPRIÉE	24
11. LOCALISATION DE L'INTERVENTION	29
12. PREALABLES	29
13. RISQUE ET HYPOTHESE	29
14. DUREE D'INTERVENTION	29
15. APPORT FINANCIER ET HUMAIN	29
16. ESTIMATION DE COUT GLOBAL	33
Bibliographie	35
Annexes	36
Termes de références de la mission d'identification	
Liste des personnes rencontrées	
Liste de participants aux ateliers de identification des problèmes	
Liste de participants au atelier de planification	
Cadre Logique	

LISTE DES ABREVIATIONS

PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
FEC	Fonds d'Etudes et de Consultations
CETF	Centres d'Enseignement Technique Féminin
CRETf	Centres Régional d'Enseignement Technique Féminin
ETFP	Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
EFS	Economie Familiale et Sociale
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
GPF	Groupements de Promotion Féminine
ONG	Organisation Non Gouvernementale
FAFS	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
AFEE	Association Femme Enfant Environnement
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (New Partnership for Africa's Development)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
BCI	Budget Consolidé d'Investissements
FAWE	Forum des éducatrices africaines (Forum for African Women Educationalists)
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BEP	Brevet d'Enseignement Professionnel
ENETF	Normale d'Enseignement Technique Féminin
CNFMER	Centre National de Formation des Maîtresses et Monitrices d'Economie Rurale
ENSETP	l' Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnelle
PEV	Programme Elargi de Vaccination
ONFP	Office National de la Formation Professionnelle
SOKAMOUSSE	Société Kaolackoise de Mousse
ISENCY	Industries Sénégalaises du Cycle
SAGE	Service de l'Administration Générale et de l'Equipement
DEST	Direction de l'enseignement Secondaire Technique
DFP	Direction de la Formation Professionnelle
CT	Conseiller Technique

RESUME

L'intervention vise à appuyer la Formation Professionnelle Féminine dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack.

Elle aura une durée de trois ans, à partir du démarrage du projet prévu pour le premier trimestre 2007.

Les institutions impliquées seront principalement les centres régionaux d'enseignement technique féminin (CRETf) et les centres d'enseignement technique féminin (CETF) dans les départements suivants:

Fatick (CRETf) avec les CETF à Foundiougne et à Gossas
Kaolack (CRETf) avec les CETF à Niore et à Kaffrine
Diourbel (CRETf) avec les CETF à Mbacke et à Bambey

Certaines structures privées pourront également bénéficier d'un appui, principalement en matière de formation continue.

L'objectif global :

« L'insertion professionnelle féminine sera améliorée pour les populations des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack ».

Cet objectif est directement lié à la stratégie de réduction de la pauvreté au Sénégal et au 2ème objectif prioritaire du Plan Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF 2)

L'objectif spécifique :

Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack sont améliorées.

Les résultats intermédiaires :

Les Résultats intermédiaires attendus sont au nombre de 5 :

- 1° Les centres de formation sont dotés de salles spécialisées identifiées en fonction des besoins du marché
- 2° Les centres de formation sont rééquipés en matériel (pédagogique et autre) moderne.
- 3° Le plan de formation continue des formateurs est mis en place.
- 4° Un fonds d'appui à l'insertion professionnelle est disponible
- 5° Un diplôme d'Etat est délivré aux formés (CAP ou BEP).

La contribution sénégalaise couvrira principalement les frais de fonctionnement des CRETf et des CETFs, y compris les salaires des formateurs.

La contribution belge couvrira les catégories suivantes :

- Investissement
- Fonctionnement du projet ;
- Supervision administrative et technique du projet.

Le Budget global de l'intervention belge est de 2 Millions €. (pour 3 ans)

1. INTRODUCTION

L'impact des réformes des politiques économiques adoptées depuis le début de 1994 s'est traduit par une réduction du déficit aussi bien fiscal que de la balance des paiements, du retour du taux d'inflation au niveau d'avant la dévaluation et d'un taux de croissance annuel moyen de 5% (cinq pour cent) au cours des cinq dernières années. De plus, on note un début d'amélioration des indicateurs économiques et sociaux du Sénégal. En ce qui concerne la croissance actuelle des investissements extérieurs, elle offre de sérieuses perspectives d'avenir.

La stratégie du Gouvernement pour l'Education et la Formation vise à encourager la participation du secteur privé et des ONG, et à plus de femmes pour mieux les impliquer dans la lutte pour la réduction de la pauvreté, compte tenu de leur nombre, de leur engagement, mais surtout pour une question de justice sociale, d'équité et de démocratie populaire.

Cette politique est déclinée en un programme dénommé Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) qui englobe tous les sous secteurs, du préscolaire à l'Enseignement Supérieur et qui comprend trois composantes :

L'Élargissement de l'accès à l'Education

L'amélioration de la qualité des apprentissages

Une meilleure gestion du système

Dans sa lettre de politique sectorielle de janvier 2005, le gouvernement a dégagé deux axes prioritaires pour l'Education et la Formation:

atteindre la scolarisation universelle à l'horizon 2015 conformément aux objectifs de développement du millénaire et de lutte contre la pauvreté. Cette option place l'enseignement élémentaire comme la première priorité.

La seconde priorité se trouve être la formation professionnelle et technique, dont la finalité est de rendre disponible sur le marché de l'emploi une main d'œuvre qualifiée pour une réponse de plus en plus adéquate quant aux besoins du secteur productif et de l'économie.

Cependant, malgré les politiques d'amélioration entreprises depuis un certain nombre d'années et les résultats obtenus en matière de parité fille /garçon au préscolaire et à l'élémentaire, la prise en compte du genre demeure une préoccupation en terme de taux de promotion (d'une classe à une autre), d'abandon et de transition d'un cycle à un autre. Le problème est plus grave dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle, notamment dans les Académies de DIOURBEL, FATICK et KAOLACK.

L'accès des filles à la formation professionnelle y est très difficile du fait de la faiblesse des capacités d'accueil des structures existantes, et de leur insuffisance en quantité.

Les filles, en dépit des efforts qui ont été faits ces dernières années, ne sont pas souvent en classe dans le secteur de l'Education. En effet, les données désagrégées disponibles par sexe indiquent qu'en dehors du Préscolaire, les filles sont partout déficitaires.

Beaucoup d'ONG comme le Forum des éducatrices africaines (FAWE) interviennent dans l'éducation des filles.

L'analphabétisme et le faible taux de scolarisation des filles ont des conséquences négatives sur, non seulement leur statut, mais aussi sur l'ensemble de la communauté, vu le rôle capital joué par l'éducation d'une femme en général et de la petite fille en particulier dans le développement économique et social d'une nation.

Dans le secteur de l'Emploi, les femmes représentent 52 % de la population totale mais sont plus ou moins marginalisées sur le marché du travail.

2. CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans le procès-verbal de la 10ème Commission Mixte relative à la coopération internationale entre la République du Sénégal et le Royaume de Belgique des 18 et 19 octobre 2001, une importance capitale est accordée à une intervention dans le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) par la République du Sénégal et le Royaume de Belgique qui privilégie les actions visant l'éducation des filles et la formation professionnelle.

Le 05 juillet 2005 le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a introduit une requête de financement d'un projet à l'éducation des filles et à la formation professionnelle.

L'examen de la recevabilité a relevé le manque de cohérence, l'analyse incomplète des problèmes, des objectifs du projet, aussi les actions en matière de formation professionnelle et technique identifiées sont peu en adéquation avec les besoins du marché local ciblé.

En vue de faciliter l'étude d'identification d'une nouvelle requête et tenant compte de l'urgence imposée par la prochaine Commission Mixte prévue en novembre prochain, il a été proposé de commun accord de recourir aux Fonds d'Etudes et de Consultations (FEC) pour diligenter une mission exploratoire d'un expert international et d'un expert national ayant respectivement, une expérience de la formation professionnelle féminine.

Par ailleurs le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, dans le cadre de la Réforme, a engagé la réhabilitation des établissements pour les rendre conformes aux objectifs. Cette volonté de réhabilitation est perceptible à travers les efforts financiers consentis dans le Budget Consolidé d'Investissements (BCI) de l'Année 2006 mais les moyens disponibles sont très en deçà des besoins.

3 CONTEXTE DU PROJET

Contexte général du projet

Ces dernières années, il a été constaté un changement remarquable dans l'application des réformes économiques au Sénégal, inversant deux décennies de mauvaise gestion économique et de performance médiocre en matière de croissance. L'impact des réformes de politiques économiques adoptées depuis le début de l'année 1994 est déjà évident en termes de réduction du déficit fiscal comme de celui de la balance de paiements, du retour du taux d'inflation au niveau d'avant la dévaluation et d'un taux de croissance annuel moyen de 5% au cours des cinq dernières années. Les indicateurs sociaux et économiques du Sénégal -- faibles selon les standards des pays qui ont un niveau de vie comparable -- ont commencé à s'améliorer, reflétant l'attention et les ressources croissantes que le Gouvernement alloue au développement social. De plus, la croissance actuelle des investissements extérieurs offre des perspectives d'avenir.

Malgré ces circonstances favorables, le Sénégal est un pays pauvre (le Produit National Brut „per capita“ était estimé en 1998 à 550 dollars), et la croissance économique à long terme est menacée par le faible niveau d'éducation et de compétences. Ceci est un fait reconnu au Sénégal et le Gouvernement est en train de rendre prioritaire le développement du secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle.

C'est ainsi que dans le cadre de l'initiative spéciale des Nations Unies, déjà en février 2000, le Gouvernement du Sénégal avait adopté une lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation (couvrant la décennie 1999 - 2008), dont le Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) est le cadre d'opérationnalisation.

Depuis lors, le secteur a connu des évolutions, notamment avec les conclusions du Forum Mondial de l'Education de Dakar, la déclaration du Millénaire, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le protocole de la CEDEAO sur l'Education et la

formation, la décennie de l'alphabétisation et la déclaration des Nations Unies (avril 2002).

Par ailleurs, les leçons tirées des trois années de mise en œuvre du Programme Décennal justifient un réajustement des options éducatives contenues dans la précédente lettre de politique sectorielle. En effet, au cours de ces dernières années, le système a enregistré d'importantes avancées au plan de l'accès avec une forte poussée des scolarisations, une amélioration du taux de transition, de l'équité et une implication accrue du secteur privé. Ces progrès sont allés de pair avec, une mobilisation sans précédent de ressources en faveur du développement du capital humain, notamment en faveur des plus pauvres, une amélioration du pilotage du secteur ainsi qu'une plus grande implication des communautés dans la gestion de l'école.

Cependant, dans un contexte de forte pression démographique, d'importants efforts restent à accomplir pour dépasser les performances réalisées à ce jour, sachant que beaucoup d'enfants n'ont pas encore accès à l'éducation formelle, sans tenir compte de la faiblesse des rendements scolaires. Aussi, si la parité est en passe d'être atteinte dans l'élémentaire, tel n'est pas encore le cas dans les autres niveaux. Bien que substantiel, le volume des ressources publiques mobilisées demeure insuffisant au regard des objectifs à atteindre et des besoins d'éducation. La dévolution des pouvoirs aux collectivités locales et aux structures déconcentrées reste encore timide.

Les activités développées dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) permettront de satisfaire aux exigences de la scolarisation universelle conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire et de lutte contre la pauvreté. L'enseignement élémentaire étant la première priorité de développement.

En seconde priorité est placée la formation professionnelle et technique, dont la finalité est de mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée en réponse aux besoins du secteur productif et de l'économie.

Ainsi les nouvelles orientations pour le développement de l'éducation et de la formation reposent sur les options stratégiques ci-après :

- l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles
- la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux de formation
- l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales
- l'expansion de la responsabilité des communautés dans le système éducatif. Ceci comporte notamment la gestion des écoles, le suivi de la qualité et la mobilisation des ressources
- la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail
- L'élimination des disparités entre groupes économiques (riches/pauvres) entre sexes, inter et intra régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement et la prise en compte des besoins des enfants handicapés
- La promotion de l'éducation des filles
- Le partenariat efficace et bien coordonné
- L'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CDEAO.

Le Président de la République en définissant la politique de la nation mise sur les ressources humaines comme principal levier du développement du Sénégal. La nouvelle constitution du Sénégal mise en place en janvier 2001 a clairement mis en exergue, à cet égard, les ambitions du Sénégal à se hisser au rang des nations modernes.

Aussi, le NEPAD, conçu pour combler le fossé qui sépare l'Afrique des pays développés, mise sur le relèvement des capacités de l'Afrique à compétir et sur l'ouverture des grands marchés d'exportation aux produits africains.

Sous ce rapport et dans le contexte actuel marqué par la mondialisation et la globalisation, où la performance et la compétitivité sont devenues une exigence de survie, les autorités sénégalaises ambitionnent de faire de l'initiative privée la voie privilégiée pour soutenir le processus de développement. Dans les stratégies permettant

de faire de cette vision une réalité figurent en bonne place l'attraction et l'installation des investisseurs privés, la modernisation de l'agriculture, l'émergence de PME et PMI performantes et compétitives...

Aussi faut-il rappeler que la stratégie de lutte contre la pauvreté du gouvernement a retenu, entre autres leviers fondamentaux, la création de richesse et le renforcement de capacité. Le levier « création de richesse » repose sur une croissance économique forte, génératrice d'emplois et portée essentiellement par l'investissement et les exportations.

Un changement de paradigme

De cette vision du développement et des stratégies pour en faire une réalité, découle la nouvelle vision de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle épousent le concept de formation professionnelle et technique, qui fait l'objet d'une réforme en profondeur fondée sur une nouvelle vision. Celle-ci tient compte de la spécificité du sous secteur, précisant ses ambitions et son champ d'action et modifiant ses principes ainsi que ses méthodes d'intervention. Dans ce cadre, elle est conçue comme un instrument visant à assurer la compétitivité et la performance de l'économie et est centrée sur les finalités ci-dessous :

mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée, en réponse aux besoins du secteur productif et de l'économie en ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise et techniciens supérieurs ;

promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans la vie active ;

accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population.

→ La formation professionnelle et technique a pour ambition à moyen terme :

- de satisfaire les besoins en main d'œuvre nouvelle des 5 à 6 secteurs prioritaires de croissance du Sénégal avec un objectif de 20 000 personnes formées par an en 2010 ;
- de rehausser dans ces secteurs le niveau de qualification interne des employés pour une productivité de la main d'œuvre proche des standards internationaux ;
- de permettre un taux d'emploi des formés proche de 100%.

Elle institue désormais le principe d'un pilotage partenarial systématique, impliquant les principaux acteurs et bénéficiaires de la formation professionnelle et technique et plus particulièrement le secteur privé, dans la préparation et la mise en œuvre des plans stratégiques y afférent.

Elle est organisée autour des missions de formation initiale, de formation continue et d'insertion des formés. Son champ d'action s'étend désormais à l'apprentissage, en tant que formation professionnelle non formelle, dans l'objectif de la mise en place de processus de qualification normés et adaptés.

Cette vision s'appuie sur les spécificités du sous secteur caractérisées par une capacité d'action concrète et un impact direct sur l'économie. En effet la main d'œuvre est un facteur de production, la qualification de la main d'œuvre, un facteur de productivité et de performance des entreprises.

N'est-il pas établi que la disponibilité de main d'œuvre qualifiée aux normes est un puissant moyen d'attraction des investisseurs ?

En conséquence; la nouvelle vision est fondée sur le principe selon lequel l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) est un instrument pour assurer la compétitivité et la performance de l'économie.

- Vu sous cet angle, le sous secteur ETFP va favoriser, promouvoir ou permettre, grâce à la main d'œuvre qu'il mettra sur le marché du travail :
- la création, la modernisation des entreprises ainsi que la réalisation de grands travaux nationaux ;
- l'attraction des investisseurs, notamment la délocalisation des multinationales ;
- la modernisation de l'agriculture par la constitution d'une nouvelle race d'agriculteurs pouvant exporter leur production grâce à la maîtrise des normes des techniques et des exigences du marché international ;
- l'évolution des entreprises artisanales vers des PME, PMI parce qu'investies par des ressources humaines capables d'améliorer l'organisation, les méthodes et la qualité des produits.

Des contraintes persistantes

Toutefois, le sous-secteur de l'ETFP souffre de diverses contraintes situées essentiellement au niveau de l'orientation, de la gestion, des ressources humaines, des effectifs, des contenus de formation et des moyens¹

A propos de l'offre de formation, le sous secteur est caractérisé par un déséquilibre au niveau de la répartition selon les secteurs de la vie économique, des effectifs, des filières et de la répartition sur le territoire national.

Les établissements privés d'ETFP représentent 60% du nombre total. L'effectif féminin représente 45%. La grande part de cet effectif féminin provient des CRETF ou CETF et des formations tertiaires. Les disparités sont notées également au niveau des programmes ou filières. Les effectifs dans le secteur tertiaire sont largement plus importants que les effectifs dans les programmes industriels. La série G (Gestion et Economie) du baccalauréat secondaire technique regroupe, à elle seule, 59% des inscrits dans les lycées techniques.

Les filières de formation Professionnelle liées à la production manufacturière ont des effectifs très faibles par rapport aux besoins du marché du travail. C'est le cas de l'agroalimentaire, du bâtiment, du froid / climatisation. Il n'existe que 51 programmes de formation allant du CAP au BTS, là où certains pays en développement en totalisent plus de 120. Il s'y ajoute l'obsolescence et la caducité de certains éléments de contenu de formation. Certains programmes n'ont pas été rénovés depuis 1962.

Enfin, une faible productivité caractérise le système. Les taux de réussite aux différents examens est généralement bas. Il était en 1999 de 46% au CAP, 29% au BEP et 16% au BTS. Globalement, la productivité du système est de l'ordre 3000 récipiendaires par année toutes spécialités et tous niveaux confondus. Or les besoins quantitatifs du marché du travail ont été estimés à 20 000 par année pour uniquement les qualifications de niveau CAP et BEP²

Les contraintes prennent l'allure d'une menace sérieuse quand on y intègre les problèmes de financement. En effet le financement du système est très en deçà des besoins de développement du sous secteur. Le budget alloué par l'Etat ne représentait en 2001 que 4,6% du budget du Ministère de l'Education. Cela se traduit au niveau des établissements par l'insuffisance et l'obsolescence des équipements et une dégradation des infrastructures. L'ETFP en tant que deuxième priorité du PDEF n'atteint encore que 3% du budget de ce programme.

L'ampleur de ces contraintes dont l'importance indique les défis à relever ne doit cependant pas cacher les atouts et les potentialités du sous secteur dont l'existence est un socle intéressant de développement.

Potentialités et opportunités

Ces potentialités et atouts sont identifiables notamment au niveau des structures, du dispositif de formation de formateurs, des expériences réussies et surtout au niveau politique. En effet, le taux d'occupation des établissements (privés et publics) est évalué à 61,5%. Ce qui laisse une bonne marge de manœuvre pour un accroissement de l'activité de formation à l'intérieur des espaces disponibles. A l'exception des CETF dont les locaux sont en général très exigus, la plupart des établissements disposent de grands espaces pour les ateliers et même d'espaces libres.

Il est à noter que des expériences d'ouverture de l'école sur le milieu professionnel ont été menées avec succès³

Enfin, l'atout le plus important est d'ordre politique. On note une forte volonté d'engager des ruptures à travers des réformes hardies. Les assises nationales de Mars 2001 dont la tenue a été l'occasion d'une large concertation entre tous les acteurs, illustrent la volonté politique d'impliquer activement les partenaires notamment ceux du secteur productif à la gestion et à la planification du sous secteur.

Objectifs et stratégies de réalisation préconisées

¹ Document de politique sectorielle de l'ETFP fév. 2002 (p 19-30)

² Etude du CIDE publiée en Juin 2001

³ Projet formation professionnelle pour l'Emploi (1997-2001)

Pour relever ces défis, des objectifs à long et court terme découlant d'options stratégiques ont été élaborés. Il s'agit entre autres au plan général de:

Accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population ;
Mettre sur le marché du travail une main-d'œuvre qualifiée correspondant aux besoins du secteur productif et de service, et permettant le développement de l'industrie ainsi que la modernisation du secteur primaire ;

Promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans le contexte de la mondialisation ;

De manière plus spécifique il s'agit de :

mettre en œuvre une formation professionnelle dans les divers secteurs : primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire par :

une formation initiale, dans les filières porteuses, correspondant au standard international ;

une formation continue des agents par le biais du perfectionnement et une formation pré-insertion pour les demandeurs d'emploi.

mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement et d'insertion des formés ;

mettre en œuvre un Enseignement Technique débouchant sur des compétences et des capacités opérationnelles relatives au secteur de production et de service ;

organiser et valoriser l'apprentissage traditionnel, en utilisant notamment l'alphabétisation fonctionnelle en Langues Nationales et dans la langue de travail ;

encourager, organiser et évaluer l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle privés ;

réaliser une qualification massive et de qualité de la population dans l'ensemble des secteurs nécessaires au processus de développement du Sénégal ;

élaborer et mettre en œuvre les référentiels de formation sur la base de l'approche par les compétences ;

favoriser et organiser une concertation permanente avec tous les acteurs des divers secteurs de production et de service.

Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, trois créneaux essentiels semblent se dégager

✓ Le premier créneau consiste à élargir l'accès à l'ETFP avec pour effet un accroissement significatif des effectifs et de l'efficacité interne du système.

✓ Le second vise le développement de la qualité qui devra permettre principalement d'avoir des produits correspondants aux attentes du secteur productif et de renforcer ainsi l'efficacité externe du système.

3/ Le troisième axe consiste à améliorer la gestion et diversifier les sources de financement à travers une réforme du dispositif de pilotage et de planification comprenant une implication active du secteur productif.

Pour élargir l'accès, il s'agit de :

Prendre en charge l'apprentissage: l'élargissement de l'accès à l'ETFP se fera notamment par le biais de la prise en charge de l'apprentissage. Une telle action permettra non seulement d'assurer une qualification de base aux normes mais aussi et surtout d'enrôler à terme des effectifs importants de 300 à 400 000 cibles.

Rénover et renouveler les infrastructures et les équipements.

Développer le dispositif de formation à travers le pays: le but poursuivi étant de corriger les disparités de la carte de l'ETFP et d'établir un équilibre entre le dispositif de l'offre et la demande.

Promouvoir et soutenir l'ETFP privé est aussi un moyen d'élargir l'offre de formation. Ceci se fera par le biais d'un encadrement approprié et d'un environnement incitatif.

Promouvoir l'accès et le maintien des filles dans les filières de l'enseignement professionnel : il s'agira d'encourager l'accès et le maintien des filles dans tous les secteurs de l'ETFP où leur présence est marginale.

Renforcer la qualité

Développer les ressources humaines: Le développement des ressources humaines est l'action prioritaire de cet axe avec une concentration sur la formation des formateurs.

Rénover les contenus de formation Pour assurer la qualité, il sera question de mettre en œuvre des contenus de formation fondés sur des besoins en formation préalablement déterminés et élaborés selon l'approche par les compétences et de disposer de suffisamment d'équipements et de matériels pédagogiques de qualité.

Gestion des diplômes: L'amélioration de la qualité devra se traduire par une meilleure gestion des titres et des diplômes en circulation. Cette responsabilité reviendra à une commission nationale d'homologation des titres et des diplômes dans laquelle le secteur privé sera fortement représenté.

Par ailleurs, le renforcement du partenariat école/entreprise avec la mise en œuvre de la formation par alternance, la systématisation et la généralisation de la formation continue, la mise en place de mécanismes d'insertion et de suivi des diplômés, le développement de la coopération régionale et internationale à travers la mise en place de réseaux inspirés du NEPAD, l'utilisation massive de la technologie de l'information et de la communication, l'instauration de la démarche qualité, sont autant d'initiatives qui seront développées pour assurer la qualité.

Réformer la gestion et l'organisation du système et diversifier les sources de financement

Restructurer le dispositif de pilotage Une profonde restructuration du système sera engagée pour donner une large place aux partenaires dans la gestion et la planification du sous secteur. De même, le dispositif de pilotage qui sera mis en place comportera de nouveaux organes

Le champ d'application du projet

Le projet, pour son déroulement, pourrait couvrir trois régions: Diourbel, Fatick et Kaolack. Pour permettre un meilleur ancrage du projet sur les réalités socio culturelles de ces terroirs, mais surtout pour mieux prendre en compte les problèmes les plus prégnants en rapport avec les opportunités et les possibilités, il y a lieu de procéder à une présentation de ces sites.

La région de DIOURBEL

Avec une superficie de 4359 km² Soit 2,2 % du territoire, Diourbel est la plus petite région du Sénégal après celle de Dakar. Elle est composée de trois(03) départements(Diourbel, Bambey et MBacké); sept(07) arrondissements(N'dindy, N'doulo, Baba Garage, Lambaye, N'goye, Kael et N'dame) et trente trois(33) communautés rurales.

Elle recouvre à peu près l'ancien royaume du Baol. Elle présente un relief plat, avec quelques cuvettes et quelques rares formations dunaires très émoussées et se caractérise par la dégradation de son environnement. Diourbel fait partie d'un écosystème fragile sans relief. Les sols y sont pauvres et sans rendement.

Caractéristiques principales de la population

Avec une population de 875272 habitants en 1999 (source DPSS), estimée en 2000 à 902.327, la région de Diourbel est densément peuplée et se place en deuxième position après Dakar pour une densité de 189 habitants au km², Diourbel ne dispose ni de ressources minières, ni de forêts classées. On y trouve seulement deux (02) unités industrielles.

Cette population est essentiellement rurale, le taux d'urbanisation n'excédant pas 22%. Il s'agit d'une population extrêmement jeune (57,2% de moins de 20 ans).

La population est inégalement répartie dans l'espace régional: Macké (45,76%), Bambey (28,24) et Diourbel (26%).

Axes prioritaires de la région

Situation socio -économique

La région de Diourbel a une vocation essentiellement agricole (plus de 70% de la population vivent en milieu rural), le système de culture est de type pluvial avec par ordre d'importance dans l'assolement: l'arachide, le mil, le niébé. Ensuite pour les autres sous-secteurs d'activité, viennent l'élevage extensif, puis l'artisanat et ensuite le commerce.

Le potentiel de terres cultivables est estimé à 350.000 ha environ, soit un ratio de 0,92 ha/actif. Les superficies emblavées se situent autour de 200.000 ha par an. Le bilan vivrier est déficitaire avec un taux de couverture de 33,64%. Dans certaines localités

comme Kaël et Ndamé, les populations n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires à plus de 20%.

L'élevage est un sous-secteur assez dynamique dans l'économie régionale, les effectifs du cheptel sont estimés à 563.417 têtes.

Malgré la présence de la SONACOS-SEIB, le tissu industriel demeure assez faible: on dénombre aussi quelques PMI dont deux unités de fabrication de glace alimentaire à Bambey et à Touba et une Unité de décorticage d'arachide.

La région connaît une longue tradition artisanale: 1.571 entreprises d'artisanat pour 2.045 artisans inscrits figurent dans le répertoire de la Chambre de métiers.

Le secteur informel ou économie populaire reste caractérisé par son dynamisme: plus de 32.000 personnes évoluent dans ce cadre.

Les axes ciblés par le Plan Régional de Développement Intégré:

L'accent est mis sur les axes suivants qui intéressent fort bien le projet :

L'éducation, il s'agit de promouvoir ce secteur en:

multipliant les salles de classes

restauration des écoles

en créant un cadre pour la récupération et l'insertion des «déchets scolaires»

appuyant l'éducation non formelle

motivants les élèves notamment les filles

créant des cantines scolaires

promouvant les nouvelles technologies de l'information et des communications

La création des richesses, les voies et moyens pour arriver à ce but passent par:

La réalisation de micro-projets, de petites et moyennes entreprises

L'incitation et la sécurisation des investissements

Le soutien du secteur informel

Le développement des activités génératrices de revenus (AGR)

La promotion économique des femmes

Par l'allégement des travaux domestiques (le cas des femmes rurales) en leur facilitant l'équipement en moulins. Mais aussi et surtout l'accès à la santé, à la formation, à l'emploi et aux crédits.

La région de KAOLACK (5)

La région de Kaolack couvre une superficie de 16 010 Km² soit 14% du territoire national. Elle est limitée:

Au nord par les régions de Fatick (département de Gossas)

A l'Est par la région de Tambacounda,

Au Sud par la République de Gambie,

A l'Ouest par la région de Fatick (départements de Foundiougne et Fatick)

Caractéristiques principales de la population

La population active représente 32,5% de la population totale et 83% de la population active sont des ruraux.

Le taux de chômage est de 4% contre 9% au niveau national. 75% des chômeurs sont des jeunes. Le taux brut d'activité chez les hommes est de 48,9% contre 16,9% chez les femmes.

Avec un taux de pauvreté de 45,4%, la région occupe la 5^{ème} place après Kolda (57,8%), Fatick (54,2%), Louga (46,7%) et Tambacounda (45,4%)

Axes prioritaires de la région

La région est essentiellement agricole : première productrice nationale d'arachide.

Les activités agricoles

Elles occupent 75% de la population avec des spéculations diversifiées : arachide, pastèque, niébé...

Les activités industrielles et artisanales

Le tissu industriel est faible. Il est constitué essentiellement de :

La SONACOS : spécialisée dans la production d'huile végétale,

La Nouvelle Société des Salins du Sine-Saloum, spécialisée dans la production et la commercialisation du sel marin

La SOKAMOUSSE qui produit des matelas-mousse Société Kaolackoise de Mousse

Les Industries Sénégalaises du Cycle (ISENCY) qui est une unité de montage de bicyclettes et de cyclomoteurs

Les axes ciblés par le Plan Régional de Développement Intégré

Augmentation et valorisation des ressources halieutiques en :

Formant et organisant les transformateurs (trices) de la région,

Réalisant des équipements de transformation et de conservation

Mettant un fonds d'appui aux transformatrices

Créant des relais de distribution...

Opportunités

Disponibilité des terres agricoles ;

Activités de commerce très développées ;

Artisanat très développé ;

Existence de port ;

Premier producteur national de sel.

La région de FATICK

Elle a été créée en juillet 1984 avec la partition de l'ex-région du Sine-Saloum en deux entités administratives. Elle est limitée:

au Nord et Nord-Est par les régions de Thiès, Diourbel et Louga ;

au Sud par la République de Gambie ;

à l'Ouest par l'Océan Atlantique et la région de Thiès.

La majeure partie des industries régionales sont localisées à Kahone, à proximité de la ville de Kaolack.

Le climat est de type tropical soudanien, la pluviométrie a été marquée durant la dernière décennie par son irrégularité, mais aussi par une tendance à la baisse surtout dans les départements de Gossas et de Fatick, alors que dans celui de Foundiougne on note des hauteurs de 900 à 1.000 mm

Caractéristiques principales de la population

La région de Fatick comptait 509 702 habitants au recensement général de la population et de l'habitat de 1988, soit 7,3% de la population nationale. Cette population est en majorité jeune: plus de 57 % ont moins de 20 ans.

En 2002, la population régionale est estimée à 613 000 habitants avec une densité de l'ordre de 81 habitants au km².

La répartition de la population en grands groupes d'âge est la suivante:

- 15 ans : 49%

- 15 à 35 ans : 30%

- 36 ans et plus 22%

La population urbaine de la région de Fatick est l'une des plus faibles du pays. Elle est estimée à 77.294 habitants soit un taux de 14,65%. La population rurale, de 535.706 habitants, est inégalement répartie sur l'espace régional.

Les organisations féminines

La région de Fatick compte 533 Groupements de Promotion Féminine (GPF) dont 318 dans le département de Fatick avec 19.080 membres, 80 dans le département de Foundiougne avec 4.800 membres et 135 dans le département de Gossas avec 8.100 membres. Les GPF interviennent dans divers domaines d'activités: développement rural, commerce, crédit revolving, prestations de services. Ces activités sont financées soit sur fonds propres, soit par la CNCAS, soit par les mutuelles d'épargne et de crédit ou par l'intermédiaire des projets et ONG.

A côté des GPF, il existe d'autres organisations féminines telles que la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS), l'Association Femme-Enfant-Environnement (AFEE), etc. La FAFS qui est implantée dans la région depuis 1986, compte 20 associations avec 588 membres. Elle intervient dans les mêmes domaines que les GPF.

Les problèmes rencontrés par les organisations féminines peuvent se résumer à:

des difficultés d'accès au crédit, à la terre et aux facteurs de production
l'analphabétisme et au manque de formation ;
la faible représentativité dans les instances de décision ;
des problèmes de santé de la reproduction ;

Les axes ciblés par le Plan Régional de Développement Intégré :

La Région de Fatick a identifié dans son Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2001-2006, cinq axes prioritaires de développement parmi lesquels nous pouvons noter:

Le développement de la pêche

La pêche constitue pour la région un secteur d'activité à haute valeur ajoutée qui présente en outre une marge de progression importante compte tenu du niveau actuel d'exploitation. Cependant, son développement devra être lié entre autres à une gestion rationnelle de la ressource et au renforcement des infrastructures.

Le développement du tourisme

Cet objectif se justifie par les énormes potentialités de la région dans ce domaine. La saturation de la Petite Côte augure pour la région de Fatick un développement touristique qui doit cependant être basé sur l'aménagement des sites devant accueillir les investissements.

Opportunités

Agriculture vivrière développée ;
Potentiel halieutique important surtout dans le département de Foundiougne;
Potentialités touristiques liées au désenclavement et à l'approvisionnement en eau des îles (35 réceptifs touristiques dont 09 hôtels classés, le reste étant constitué de campements)
Importante capacité de production de sel ;
Energie solaire pour l'électrification des zones rurales.

4. PERTINENCE DU PROJET

Pertinence générale

La volonté manifeste de l'Etat de faire de l'ETFP la locomotive de l'économie sénégalaise qui se manifeste à travers le PDEF dont l'ETFP est la seconde priorité, ne peut être réalisée que si les contraintes majeures dont souffre l'Economie Familiale et sociale sont levées, contraintes qui entravent non seulement l'existence et le

fonctionnement des structures de formation en économie familiale et sociale mais aussi et surtout la promotion de la femme et la lutte contre la pauvreté.

En effet, les Centres d'Enseignement Technique Féminin (10 CRETF et 24 CETF) à l'exception de ceux des régions de Saint Louis et de Matam, vivent une situation particulièrement difficile qui se caractérise par:

l'insuffisance et l'inadaptation des locaux ;

le sous équipement ;

l'obsolescence des installations ;

des «curricula» non articulés aux besoins et aux potentialités de la région ou du département d'implantation

Peu ou pas d'implication des entreprises de la région dans les définitions des «curricula», la formation des potentiels employés pour leurs secteurs, d'où les difficultés d'insertion des formés

Ainsi, la pertinence du projet résiderait dans:

sa démarche d'identification des problèmes ou besoins fondée sur la consultation et la concertation mettant au centre de l'approche les bénéficiaires directs et indirects.

sa centration sur la femme, ce qui permet de contribuer à la correction des disparités en matière de genre dans les réponses aux besoins éducatifs identifiés au sein de la population pour plus d'équité, de justice sociale et de démocratie à la base.

son encrage dans la formation professionnelle en tant que deuxième priorité du PDEF et qui se trouve être l'un des sous secteurs de l'éducation et de la formation la moins concernée par les moyens du PDEF.

l'orientation judicieuse des stratégies d'intervention de la Coopération belge dans le cadre harmonisé de la deuxième phase du Programme Décennal de l'Education et de la Formation PDEF II, qui a inscrit l'ETFP comme deuxième priorité.

le développement d'une main d'œuvre féminine longtemps en marge d'une formation professionnelle de qualité.

Pertinence par rapport à la politique nationale sectorielle

Conformément à la lettre de politique générale du secteur de l'éducation et de la formation de janvier 2005, La formation professionnelle et technique a pour ambition à moyen terme entre autres :

- de satisfaire les besoins en main d'œuvre nouvelle des 5 à 6 secteurs prioritaires de croissance du Sénégal avec un objectif de 20 000 personnes formées par an en 2010 ;
- de rehausser dans ces secteurs le niveau de qualification interne des employés pour une productivité de la main d'œuvre proche des standards internationaux ;
- de permettre un taux d'emploi des formés proche de 100%.

Elle est organisée autour des missions de formation initiale, de formation continue et d'insertion des formés.

La formation professionnelle et technique pourra permettre à l'élève sortant de l'école élémentaire d'accéder à une formation par l'apprentissage traditionnel ou de préparer un diplôme professionnel de niveau V. Aussi les élèves sortant de l'enseignement moyen ou secondaire pourront accéder à des formations professionnelles et techniques de niveau V, IV et III, il aura la possibilité de poursuivre une formation, éventuellement jusqu'au niveau de technicien supérieur, voire rejoindre ultérieurement le second cycle de l'enseignement supérieur. Des passerelles devront permettre aux diplômés de la formation professionnelle et technique de poursuivre leur formation vers les niveaux supérieurs.

Le projet d'appui à la formation professionnelle féminine, sera un grand appui dans le sens de la réalisation de la politique nationale en la matière car permet de prendre en charge la cible jusque là laissée en rade et qui souffre le plus de l'exclusion scolaire.

- Concernant la nécessité de Rénover et de renouveler les infrastructures et des équipements du secteur au service des enseignements.

Dans presque tous les établissements de la formation professionnelle féminine, les locaux sont inadéquats et le matériel obsolète ou insuffisant, ce qui ne favorise pas la qualité des enseignements, mais surtout le maintien des filles jusqu'au terme de la formation.

La conséquence logique de ce problème est l'insertion difficile du fait de la qualité moindre ou inadéquante du produit.

Sous ce rapport, un projet appuyant ce domaine de la formation sera bien sûr un levier de taille dans la réalisation de la politique gouvernementale en la matière.

Pour développer le dispositif de formation à travers le pays ; le but poursuivi est de corriger les disparités de la carte de l'ETFP et d'établir un équilibre entre le dispositif de l'offre et la demande. A ce niveau précis, le projet permettrait de mieux ajuster l'offre de formation au besoin du marché en reconfigurant les filières en fonction des besoins du marché local.

Le projet favoriserait le renforcement global de la qualité de la main d'œuvre locale, il pourra entre autres agir de manière plus précise dans les questions de :

Développement des ressources humaines : comme action prioritaire de cet axe:

Rénovation des contenus de formation : Pour assurer la qualité, il sera question de mettre en œuvre des contenus de formation fondés sur des besoins en formation préalablement déterminés et élaborer selon l'approche par les compétences et de disposer de suffisamment d'équipements et de matériels pédagogiques de qualité.

-Gestion des diplômes : L'amélioration de la qualité devra se traduire par une meilleure gestion des titres et des diplômes en circulation.

Réhabilitation du genre : Pendant très longtemps la femme a été enchaînée dans la cuisine au service de la famille, sans formation et sans qualification aucune. Ce projet non seulement réhabilite la femme, mais contribue à procurer une formation qualifiante dans des conditions idéales, ce qui constitue un atout fort du Sénégal dans la lutte contre la pauvreté donc pour un décollage économique et sociale irrésistible.

Cohérence avec les priorités de la coopération belgo-sénégalaise

Le projet est en phase avec les priorités de la coopération belgo-sénégalaise. En effet aussi bien la partie belge que la partie sénégalaise privilégient les actions visant l'éducation des filles et la formation professionnelle.

5. ANALYSE DE PROBLEMATIQUE

Problématique générale de la formation professionnelle des filles

La formation professionnelle de fille plus reconnue sous l'enseignement de L'Économie Sociale Familiale date d'avant l'indépendance du Sénégal avec le Collège d'Enseignement Technique Féminin (C.E.T.F) annexé au Collège des jeunes filles de Dakar.

En 1963, le Centre National de Formation des Monitrices d'Économie Familiale Rurale (C.N.F.M.E.F.R) est créé par le Plan d'opération du 27 mars de cette même année, pour satisfaire les besoins d'encadrement des organisations féminines. Dans cette même année, le Président de la République inaugurait le Centre Pédagogique d'Enseignement Technique Féminin. La vocation assignée à ce Centre était la formation en 1 an et en 3 ans des maîtresses adjointes et des maîtresses en Enseignement ménager et social. A la fin de leurs études elles devaient se charger de l'enseignement ménager au niveau des collèges, des centres d'enseignement ménager et des écoles primaires.

En 1965 le décret 65.649 du 24 /09/1965 créait et organisait l'École Normale d'Enseignement Technique Féminin (E N E T F) qui remplaçait le Centre pédagogique.

Le décret 68-944 du 31 août 1968 réorganise l'E N E T F qui prend désormais en charge la formation des maîtresses d'Economie Familiale Rurale qui doivent encadrer les monitrices rurales.

En 1970, l'UNESCO charge la Fédération Internationale pour l'Économie Familiale (FIEF) de mener une étude sur la situation mondiale de l'Économie Familiale et Sociale dans les systèmes scolaires. Il en est ressorti pour l'Afrique un urgent besoin de cadres et de matériels pédagogiques.

En 1973 il y a eu diversification dans la formation des maîtresses (après une année de Tronc Commun, elles pouvaient s'orienter en Section Couture, Restauration ou Sociale).

Dans la même année la formation en 4 ans (après le Bac scientifique) des Professeurs est introduite à l'E N E T F avec le décret 74.721 du 19 juillet 1974

La dénomination « Enseignement Ménager » à consonance purement pratique a été officiellement remplacée par celle d'« Economie Familiale ».

L'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnelle (ENSTEP) reçoit les Maîtresses d'Enseignement Technique Féminin qui ont cinq années de service et qui réussissent au concours professionnel pour une formation (en deux années) au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen Technique Pratique (CAEMTP).

Analyse de la problématique générale du fonctionnement de CETF et CRETF

Dès son accession à l'indépendance, le Sénégal a opté pour une politique hardie d'éducation et de formation de sa jeunesse, en général. Dans cette voie, une importance particulière a été accordée à la Femme, vue sa place et son rôle spécifique dans la société.

L'avènement de l'enseignement technique féminin procède de la volonté de l'Etat de promouvoir les jeunes filles n'ayant pas pu accéder au cycle secondaire général, en leur dispensant un enseignement pratique indispensable à la bonne occupation de leur espace de vie. Ce qui explique la création dès 1960 des Centres d'Enseignements Techniques Féminin (CETF)

Implantation et évolution

L'Enseignement Technique Féminin a été pris en charge à l'origine par 7 centres d'enseignement technique féminin répartis comme suit :

un à Saint-Louis

un à Diourbel

cinq à Dakar dont celui de Dakar Plateau qui deviendra l'Ecole d'Enseignement Technique Féminin.

Les programmes des cours gravitaient essentiellement autour de:

Art Ménager

Couture-confection

Sténo-dactylo

Formation des aides maternelles

L'objectif des CETF était de préparer les élèves à un ensemble d'aptitudes techniques qui les prédisposaient à la fois, à mener une vie familiale saine, à être des agents de production et à influencer positivement sur les habitudes sociales de leur environnement immédiat.

La formation ainsi dispensée était sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (C A P), diplôme d'Etat, qui ouvrait à ses titulaires l'accès, par voie de concours, à l'Ecole Normale d'Enseignement Technique Féminin (ENETF)

Les maîtresses et maîtresses adjointes de cet établissement sortaient avec un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique Féminin. Elles étaient appelées à exercer dans

les Centres Régionaux et Départementaux d'Enseignement Technique Féminin, (CRETf et CETF).

Parallèlement à l'ENETF, une formation des Monitrices Rurales se faisait au Centre National de Formation des Monitrices Rurales de Thiès (CNFMER). Elles ont pour mission la formation et l'encadrement des femmes du monde rural.

Les premiers professeurs d'enseignement technique féminin ont été formés à l'ENETF. Entre temps, le C A P n'était plus délivré, mais des attestations qui sanctionnaient la fin de la formation.

L'Enseignement Technique Féminin s'est progressivement structuré pour se poser de nos jours en vecteur de changements sociaux qualitatifs. Compte tenu des mutations, les concepts ont évolué, ainsi que les contextes de la formation et les objectifs de départ. La promotion de la citoyenneté et celle de la famille sont prises en compte dans les nouvelles finalités

Le nombre de centres est ainsi passé à 35 répartis comme suit sur le territoire national :
11 centres régionaux d'enseignement féminin
23 centres départementaux
1 centre d'application au sein de l'ENFEFS

Il convient de rappeler que la restructuration des centres de formation professionnelle a conduit à la fusion de l'ENETF et du CNFMER pour donner lieu à l'actuel Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS)

Cette option répond à la nécessité de promouvoir une émancipation rapide des populations en particulier les femmes par l'amélioration de leurs connaissances pour leur insertion dans la vie économique et sociale et comme actrices conscientes de développement.

Les finalités de l'Enseignement de l'Economie Familiale et Sociale sont entre autres la lutte contre la pauvreté, par:

- la recherche sur les produits locaux en vue de faire accéder progressivement le pays à l'autosuffisance alimentaire
- la transformation et la conservation des aliments
- la bonne gestion de l'alimentation du point de vue hygiène et équilibre ce qui entraîne l'élimination des tabous alimentaires et la diminution des maladies nutritionnelles.
- la bonne gestion de la santé de l'enfant et de l'adulte et la participation au programme élargi de vaccination (PEV)
- l'assainissement et la protection de l'environnement
- le maintien et le renforcement des acquis scolaires
- la promotion du bien être familial
- la possibilité d'être plus autonome sur le plan financier : création d'entreprises, GIE, groupements coopératifs,
- la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée

On retrouve, aujourd'hui les agents de l'Economie Familiale dans toutes les structures étatiques, les entreprises privées, les ONG...

En dépit de son rôle important, l'Economie Familiale fait face, entre autres, à des difficultés liées à :

- l'absence de recyclage des formateurs
- l'insuffisance des ressources financières
- la vétusté des locaux
- la difficulté d'insertion des sortantes
- l'absence de corps de contrôle

Perspectives de développement de l'Economie Familiale et Sociale

Le Ministère en application de la Politique définie par le Chef de l'Etat a donné une place de choix à l'Economie Familiale et Sociale dans le dispositif institutionnel.

Les perspectives de développement de l'Economie Familiale sont celles préconisées par les recommandations du Séminaire organisé à l'ENFEFS au mois de Juillet 2001 sur la prise en compte de l'Economie Familiale dans le document de l'ETFP et celles préconisées par la Commission nationale de l'Economie Familiale dont les recommandations seront validées très prochainement

Elles sont axées principalement sur :

la réhabilitation des centres d'EFS

la construction de centres d'EFS

la révision des contenus de formation

la création de nouvelles filières selon les localités : coiffure, agroalimentaire, hôtellerie blanchisserie...

la facilitation de l'insertion des sortantes

la création d'un corps de contrôle

la création de textes réglementaires organisant les centres de formation en Economie Familiale

l'instauration de diplômes d'Etat selon les niveaux de formation et les filières : CAP, BEP, BTS

l'augmentation du budget de fonctionnement des CRETF et CETF

Les partenaires de l'Enseignement technique féminin

L'Economie Familiale bénéficie en plus des ressources de l'Etat du concours financier de partenaires qui suivent:

La mission Luxembourgeoise de Développement qui a pris en charge toutes les structures d'Economie Familiale de la région de Saint-Louis:

Réhabilitation du CRETF de Saint-Louis

Construction des centres de Dagana, Podor et Matam

Equiperment des CRETF et des CETF

Renforcement des capacités des formateurs des centres

Installation d'un fond d'insertion pour les sortants

L'USAID, par l'intermédiaire des ONG, ADEF AFRIQUE et JOG comme agents d'exécution, a entrepris des actions importantes :

Appui aux deux CRETF de Louga et de Fatick

Appui aux CETF de Pikine (Dakar) et de Bambey pour la réhabilitation, l'équipement léger, la formation des formateurs et l'exécution des programmes.

L'appui de l'ONFP pour la prise en charge de certaines formations de formateurs constitue également une entreprise louable.

C'est dans la perspective d'une meilleure prise en charge des questions liées au développement de ce sous secteur que le Ministère, en partenariat avec la Coopération Belge lance cette étude en vue d'identifier les problèmes prioritaires qui freinent le développement de l'EFS et de proposer des solutions pertinentes.

Difficultés des centres de Diourbel, Kaolack et Fatick

Région de Diourbel :

Structure	Origine et état des locaux	Equipement
CRETf Diourbel	* Construits par l'Etat * Bon état	Passable sauf matériel informatique et connexion Internet financés par le conseil régional de la ville et le comité de gestion du centre.
CETF MBacké	* Locaux conventionnés * Etat passable	* Obsolète
CETF Bambey	* 2 pièces construites par la Mairie de la ville, * Extension réalisée par le projet JOG * Assez bon état	* Assez bon état

Région de Kaolack :

Structure	Origine et état des locaux	Equipement
CRETf Kaolack	* Locaux conventionnés * état passable	* Obsolète
CETF Kaffrine	* Locaux prêtés (1 salle dans l'école des METP), très étroits. * Etat médiocre	* Obsolète
CETF Nioro du Rip	* Locaux conventionnés, cohabitation avec une école primaire, * état passable	* Obsolète

Région de Fatick :

Structure	Origine et état des locaux	Equipement
CRETf Fatick	* Locaux prêtés (partagés avec le lycée Khar Doffène), * Etat médiocre (surtout les toilettes qui ne sont pas fonctionnelles)	Passable sauf matériel informatique fourni par des partenaires finlandais et connexion Internet financé par le comité de gestion du centre.
CETF Foundiougne	* Locaux prêtés (partagés avec le centre de santé), * Etat passable	* Obsolète
CETF Gossas	* Locaux conventionnés (2 pièces) * * Très mauvais état	* Obsolète

En plus de ces problèmes nous pouvons ajouter les difficultés d'insertion des sortantes de ces centres.

6. IDENTIFICATION DES PROBLEMES

Concernant les problèmes auxquels les CRETF/CETF sont confrontés, un rapport détaillé a déjà été établi.

Compte tenu de ces problèmes, il était du devoir de la mission d'identification, de vérifier à nouveau la situation décrite, sur place, dans un contexte de travail préliminaire pour la formulation du projet.

Afin d'obtenir des résultats fiables dès le début de la mise en place de la méthode, il était impératif que tous les bénéficiaires, directs (directrices, élèves, entrepreneurs) et indirects (associations) soient activement intégrés dans le processus d'identification.

Brève introduction des mesures méthodologiques

La mission s'est déroulée comme suit :

-Revue documentaire et préparation des ateliers

-Collecte des données sur le terrain :

Atelier à Fatick, le 28.09.06, effectué avec 15 participants
Atelier à Kaolack, le 29.09.06, effectué avec 17 participants
Atelier à Diourbel, le 02.10.06, effectué avec 20 participants
Dans chaque atelier, 4 groupes ont été formés.

Pour aborder plus facilement l'initiation au travail, des séries de questions ont été posées, questions identiques pour les trois ateliers.

Chaque groupe a eu pour objectif de présenter les problèmes les plus importants. Une réflexion entre les différents groupes, a fait ressortir les trois principaux problèmes. Des priorités ont été établies.

-Analyse intermédiaire des données.

Durant cette phase, les résultats de chaque groupe ont été interprétés et ont servi de matériaux de base pour un premier atelier de planification

-Session d'orientation pour la planification.

Les participants, étaient exclusivement des représentants des bénéficiaires directs, à savoir, directrices, instructeurs et représentants des associations.
L'atelier s'est tenu le 05.10.06 dans les aménagements du CTB à Dakar, avec une participation de 20 personnes, de Fatick, Kaolack et Diourbel.
Les résultats de cet événement ont été retenus dans un premier cadre logique (présenté dans ce rapport).
Celui-ci devrait servir à la mission de formulation, en tant que première orientation concrète.

Arbre des objectifs

Les objectifs découlent d'une part, de l'analyse du contexte institutionnel et d'autre part, des résultats obtenus auprès des trois ateliers d'identification ainsi que du premier atelier de planification.

Il se résume comme suit :

- Les centres de CETF et de CRETF disposent de salles adaptées aux besoins d'une formation spécialisée.

- Les CETF et CRETF munis d'équipement moderne, tant technique que pédagogique.
- Le plan de formation continue pour les enseignants est mis en place.
- Un fonds d'appui à l'insertion est disponible pour les sortants de la formation.
- L'instauration de diplôme d'état selon les niveaux de formation et les filières : CAP, BEP, BTS.

Stratégie possible de l'intervention

Cette stratégie se limite, dans le contexte financier, à des investissements à hauteur des fonds prévus pour le projet:

- Investissement pour la réhabilitation du centre de Diourbel et construction des bâtiments à Fatick.
- Appui à la modernisation de matériaux didactiques et audiovisuels.
- Mise en place d'un plan de formation continue, adapté aux besoins spécifiques des enseignants de cette formation.
- Etablissement d'un fonds d'appui pour encourager la création de petites entreprises, hors obstacles et limitations habituels d'une demande de crédit auprès des banques.

Le but étant que les centres de ces trois régions fonctionnent efficacement au terme du projet.

7. OBJECTIF GLOBAL

Contribuer au développement socio-économique du Sénégal, en renforçant le développement de ses ressources humaines dans le secteur technique.

Cet objectif est directement lié à la stratégie de réduction de la pauvreté au Sénégal.

8. OBJECTIF SPECIFIQUE ET SES COMPOSANTS

Objectif spécifique

Améliorer l'emploi des groupes cibles en renforçant
les infrastructures des CRETF et des CETF
les ressources humaines des enseignants
et en facilitant
la création de micro ou petites entreprises
dans les régions de Fatick, Kaolack et Diourbel

Les cinq composants d'aboutissement

Les résultats de la phase d'identification et la garantie d'aboutissement de l'objectif spécifique, ont permis l'identification des résultats suivants :

- Les centres disposent de salles spécialisées
- Les centres sont équipés en matériel moderne
- Le plan de formation continue est mis en place
- Un fonds d'appui à l'insertion est disponible
- Un diplôme d'état est délivré

9. BENEFICIAIRES

Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs du projet, sont des jeunes filles, qui n'ont pas pu entrer au collège, ainsi que des femmes adultes souhaitant se perfectionner.

L'accès aux formations devra être étudié plus en détail, compte tenu de l'exclusivité femmes / filles.

Le fait de limiter l'accès à ces deux groupes cibles ne semble, dans un contexte d'égalité de chance et de non discrimination de sexe, pas recommandable.

Bénéficiaires indirects

Le personnel enseignant bénéficiera des possibilités qui comprennent les activités du composant 3, tant dans le domaine technique, que dans le domaine pédagogique.

La population environnante bénéficiera des améliorations, via l'impact et le rayonnement positifs de chaque centre dans la région.

10. REFLEXION SUR UNE STRATEGIE APPROPRIÉE

Les résultats des 4 ateliers ont trouvé immédiatement leur place dans une première version du cadre logique.

Pour la réalisation du projet et sa bonne orientation, ils sont indispensables.

Ils reflètent les connaissances, en matière d'expérience pratique, des responsables des différentes régions.

Pour les trois régions, les mêmes besoins de formation ont été détectés et formulés.

Les besoins sont :

Restauration
Coiffure et esthétique
Couture
Artisanat

et, avec quelques réserves

La transformation de produits agro-alimentaires

Ces résultats soulèvent la question concernant une stratégie correcte pour la réalisation du projet.

Les points clés, dans ce contexte, doivent répondre positivement aux exigences des critères :

Cohérence
Impact
Efficience
Effectivité

afin de remplir les nécessités de procédure de M&E d'une manière satisfaisante.

Dans un premier temps, de notre point de vue, s'offrent deux alternatives pour une meilleure exploitation des résultats.

La première peut être qualifiée comme modèle de « structure linéaire » pour l'utilisation des moyens d'appui.

La réalisation du projet dans une « Structure linéaire » de appui.

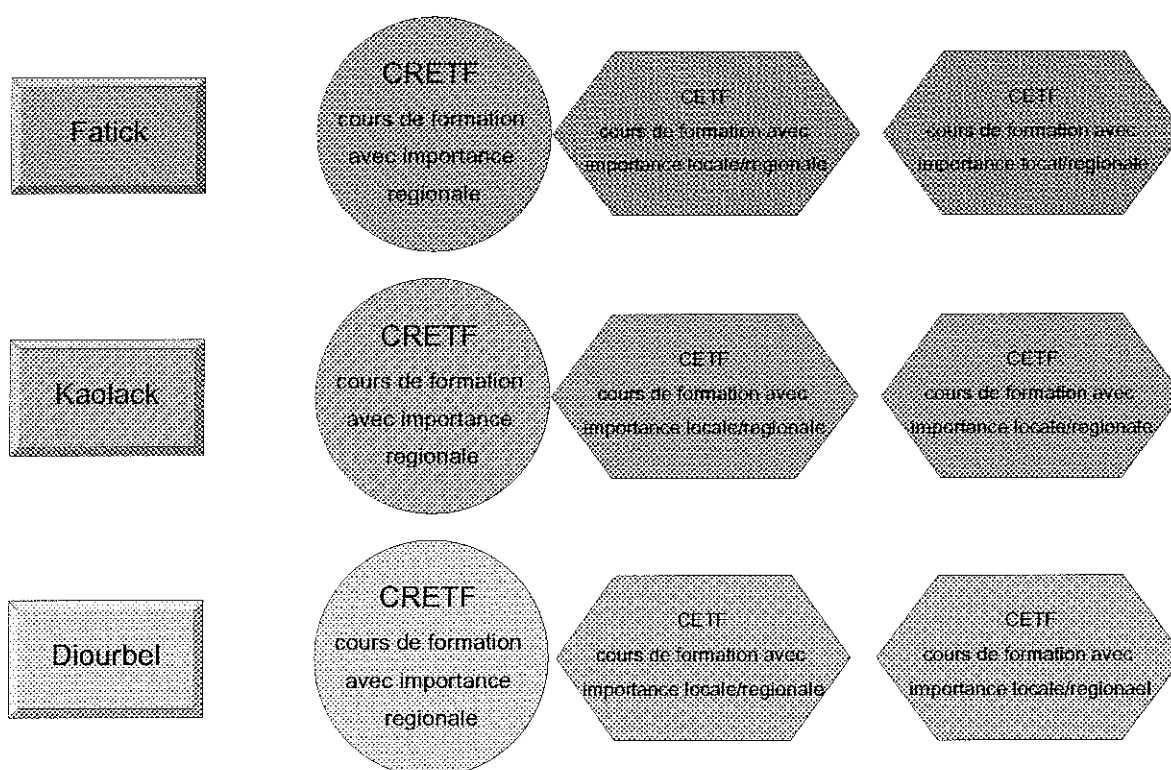
*sur les schéma
un de l'école*

Dans cette structure, les moyens financiers de l'appui seront distribués dans chacun des 9 centres de formation, CRETF/ CETF confondus.

Graphique de structure linéaire pour la formulation du projet

Structure linéaire

Les moyens financiers de l'appui seront distribués dans chacun des 9 centres de formation, CRETF/ CETF confondus.



Avantages et désavantages

Avantages:

Respecter les décisions des participants aux ateliers.
Supporter la formulation des projets, en s'appuyant sur les résultats du travail de la mission d'identification

Conséquence:

Acceptation des activités à développer, dans chacun des neuf centres, par leur responsable.
Motivation des bénéficiaires, dans l'exécution des tâches de formation durant les trois ans du projet.

Désavantages:

Les moyens d'appui sont décomposés en tranches entre les neuf centres des filières existantes.

L'appui va améliorer la situation des centres au niveau local.

Toutefois, cette « structure linéaire » n'apporte pas de solution pour faire évoluer et avancer les centres au delà d'un niveau local.

En effet, elle ne permettra une contribution au développement régional ou national que dans une mesure extrêmement restreinte.

Conséquence:

Les améliorations obtenues avec l'appui pour l'infrastructure des centres et pour la formation de formateurs, courent le risque, à la fin du projet de ne pas pouvoir se poursuivre à cause des moyens manquants.

Le choix de ce modèle de structure va se trouver confronté à un problème de pérennité et de manque de renforcement qualitatif des institutions.

La réalisation du projet dans une structure des « îles de développement »

Cette méthodologie permet de distinguer les « îles » et « îlots » qui sont connectés mais remplissent des devoirs différents.

Pour ce qui concerne ce projet, cela signifie, que les centres CRETF et CETF offrent aux groupes cibles, femmes et jeunes filles, des formations objectivement et qualitativement différentes.

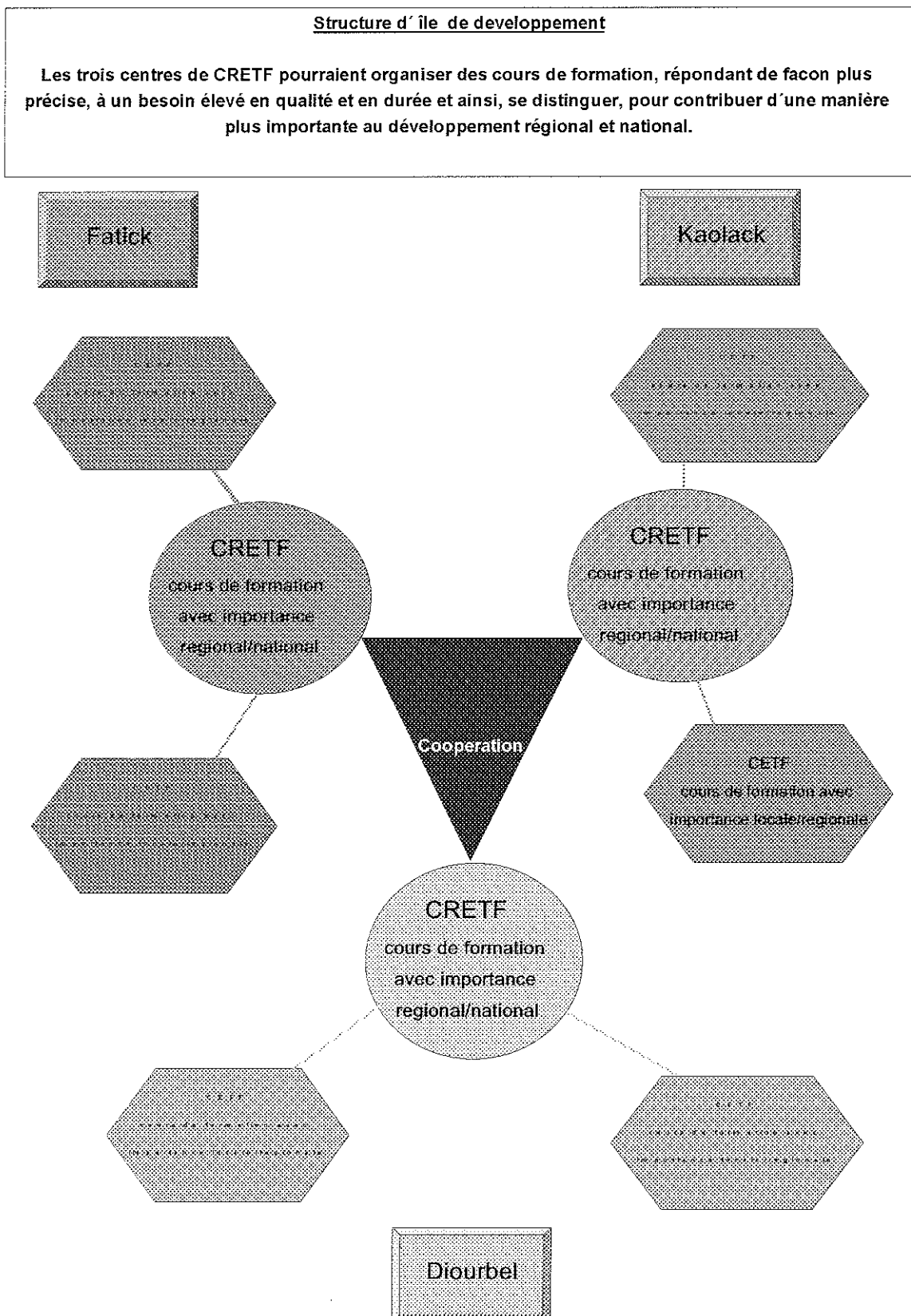
En effet, les cours de formation sont différents en certificat de fin d'étude entre le CRETF et le CETF.

Pour une modification semblable des répartitions des tâches entre CRETF et CETF un ordre du ministère compétent est nécessaire.

Dans ce contexte, les trois centres de CRETF pourraient organiser des cours de formation, répondant de façon plus précise, à un besoin élevé en qualité et en durée et ainsi, se distinguer, pour contribuer d'une manière plus importante au développement régional et national.

Graphique de structure pour une *structure d'île* de développement

Compte tenu que la répartition des taches entre le CRETF et le CETF serait différente,



un partage équitable des moyens financiers de l'appui est évident.
Sous cette approche, les résultats du premier atelier de planification devront être actualisés et cadrés dans le processus de la formulation du projet.

Avantages:

Les nouvelles répartitions des tâches entre le CRETF et le CETF ouvrirait de nouvelles possibilités de formation, permettant l'accès au marché de l'emploi autre que local.

Pour les groupes cibles (jeunes filles et femmes) s'ouvrira la chance de pouvoir se former au sein d'un CRETF's, dans des métiers pour lesquels elles seront qualifiées aussi au plan national.

L'accroissement du tourisme et le développement progressif du pays vont exiger une demande d'un personnel qualifié, en hôtellerie (cuisine, service, administration), en coiffure et esthétique, en couture.

Une formation du CRETF répondant à ces besoins donnerait de vraies chances aux sortantes de ces centres.

11. LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Le projet sera ancré au METFP. Toutes les activités se concentreront sur les 3 centres CRETF et les 6 centres CETF dans les régions de Fatick, Kaolack et Diourbel.

12. PREALABLES

Dans le cas où la formulation du projet opte pour la *stratégie d'île* un ordre du ministère compétent sera nécessaire.

13. RISQUE ET HYPOTHESES

Risque

La connaissance du besoin du marché régional et national concernant les métiers envisagés est insuffisante.

Pour éviter le risque de former des jeunes filles hors des vrais besoins, une étude complémentaire sera nécessaire.

Hypothèse

Le METFP valorise la formation des CRETF/CETF en décernant aux candidates un CAP et/ou BEP.

La mission de la formulation du projet devra définir une stratégie d'appui pour les 9 centres.

Cette stratégie fera référence à une formation spécifique, orientée aux besoins du groupe cible du CETF (niveau local / régional) et, parallèlement proposera une formation, pour les CRETF dans lesquels les cours seront plus orientés aux besoins des qualifications demandées au plan national (Hôtellerie...).

L'autofinancement partiel des centres est compatible avec l'objectif de permettre à leurs sortants de s'installer à leur compte.

14. DUREE D'INTERVENTION

La durée de l'intervention est fixée à 3 ans.

Le démarrage du projet est prévu pour le 1^{er} trimestre 2007

15. APPORT FINANCIER ET HUMAIN

Description générale des moyens

La contribution sénégalaise

La contribution du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dans le projet d'appui à la formation professionnelle féminine dans les CRETF et CETF des Régions de Fatick, Kaolack et Diourbel est comme suit :

Région de KAOLACK

Etablissements	Dépenses de Fonctionnement	Investissements	Dépenses pour le Personnel	Dépenses permanentes	TOTAL
CRETf de KAOLACK	4 444 000	70 000 000	39 065 000	1 000 000	114 509 000
CETF de NIORO	3 100 000		2 575 000	750 000	6 425 000
CETF de KAFFRINE	4 856 000		2 575 000	750 000	8 181 000
TOTAL	12 400 000	70 000 000	44 215 000	2 500 000	129 115 000

Région de FATICK

Etablissements	Dépenses de Fonctionnement	Investissements	Dépenses de Personnel	Dépenses permanentes	TOTAL
CRETf de FATICK	4 703 000		22 752 000	1 000 000	28 455 000
CETF de GOSSASS	3 740 000		9 724 000	750 000	14 214 000
CETF de FOUNDIO UNE	3 988 000		9 724 000	750 000	14 462 000
TOTAL	12 431 000	0	42 200 000	2 500 000	57 131 000

Région de DIOURBEL

Etablissements	Dépenses de Fonctionnement	Investissements	Dépenses de Personnel	Dépenses permanentes	TOTAL
CRETf de DIOURBEL	4 444 000		22 034 000	1 000 000	27 478 000
CETF de MBACKE	3 988 000	50 000 000	15 755 000	750 000	70 493 000
CETF de BAMBEYE	3 988 000		7 734 000	750 000	12 472 000
TOTAL	12 420 000	50 000 000	45 523 000	2 500 000	110 443 000

La contribution belge

La contribution belge (partie bilatérale directe – CTB) se répartira dans les catégories suivantes :

Investissements (construction, équipement, réparations des bâtiments et équipement) ;

Expertise ponctuelle à la demande du bénéficiaire ;

Supervision administrative et technique du projet, au moyen d'une assistance technique à temps partiel.

La répartition exacte du budget entre ces divers postes devra se faire pendant la formulation, mais surtout après la phase de conception détaillée pendant les trois premiers mois, après le démarrage du projet.

Ancrage des partenaires du projet

- Groupes cibles, (enseignants, élèves et parents)
- METFP
- Ambassade de Belgique
- CTB.

Composants de l'ancrage :

1. Direction

La direction de l'intervention sera principalement assurée par un directeur, nommé par le METFP et un assistant technique.

Assignation des responsabilités budgétaires :

Distribution des fonds aux centres, en accord avec les décisions du comité de concertation

Du côté du METFP, le développement et l'introduction des cours de formation moderne et nouvelle dans le CRETF et le CETF doivent être promus et assurés. Qui plus est, le METFP devra examiner la possibilité de décerner un certificat public (CAP, BEP) pour les gens formés.

Dans le but d'assurer le succès du projet, une certification de fin d'étude est vu comme un élément important de la part de la contribution sénégalaise.

2. Responsabilité opérationnelle

La responsabilité opérationnelle appartient aux CRETF et CETF.

Ils devront développer les cours de formation existants (moderniser) et mettre en place de nouveaux cours.

Le point essentiel, dans ce contexte, est le développement des cours qui répondent aux besoins régionaux et nationaux.

Ces cours seront introduits dans les centres pendant la durée du projet.

Pour une bonne réalisation de celui-ci, les enseignants devront être formés au fur et à mesure.

Assignation des responsabilités budgétaires :

Propositions pour l'utilisation des fonds destinés aux centres

3. Supervision technique et administrative

Le chargé de programme de la CTB responsable de la supervision technique et 1 administrative du projet fera partie de la direction de l'intervention.

Cette intervention se limitera à la supervision administrative et technique des marchés publics liés aux investissements, ainsi que des demandes de mobilisation d'expertise ponctuelle.

Dans ce cadre, son rôle consisterait à s'assurer que les cahiers des charges d'une part, les termes de référence des études d'autre part, soient précis et réalistes, et que toutes les règles administratives soient bien appliquées.

Assignation des responsabilités budgétaires :

Contrôle de la distribution auprès de la direction, en fonction des objectifs du cadre logique.

Mise en place d'une comptabilité avec l'appui d'un bureau comptable extérieur

4. Comité de Concertation.

Composé par les représentants des partenaires mentionnés plus haut,

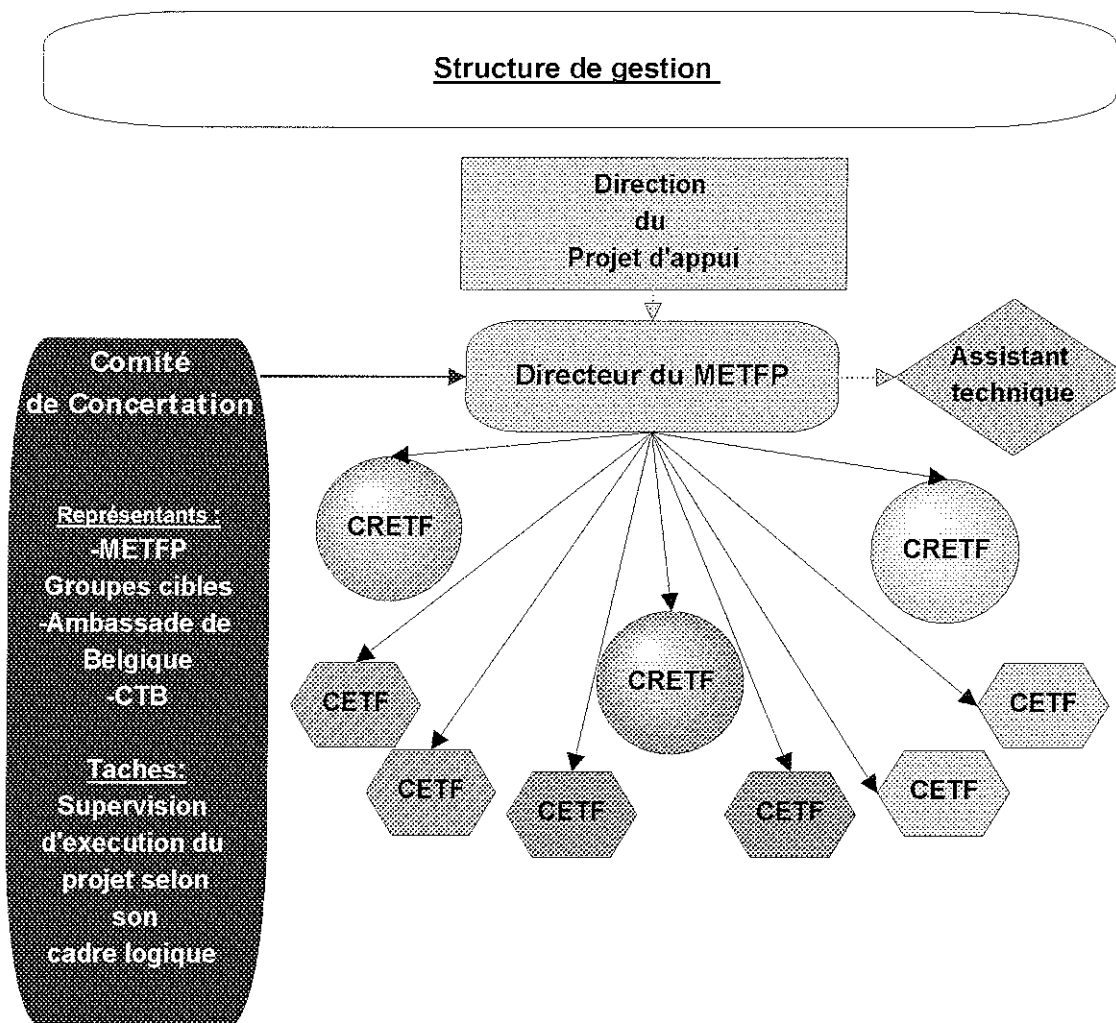
Il sera du devoir de ce comité d'assurer que le projet se réalisera dans toutes les phases des objectifs fixés dans la planification (cadre logique).

Assignment des responsabilités budgétaires :

Décision finale sur l'utilisation des fonds de l'appui en sa totalité

Lignes directrices pour les modalités de gestion de l'intervention

Graphique : Proposition d'une structure de gestion



Durant la formulation du projet, un organigramme incluant toutes les fonctions et responsabilités sera établi, y compris le descriptif de chaque poste.

16. ESTIMATION DE COUT GLOBAL

Termes de référence de la formulation

Les points suivants devront être prévus dans les termes de référence de l'étude de la formulation du projet :

Développer un cadre logique intégrant les contributions des partenaires

Déterminer les indicateurs et sources de vérification de la manière la plus précise possible

Evaluer la nature du travail pour l'introduction du projet comme pour le suivi et l'évaluation

Préciser des études complémentaires préalables, qui constitueront la première phase de l'exécution du projet de manière détaillée

Coût global de l'intervention

D'une manière générale, le Ministère de l'Enseignement Technique s'engage à contribuer, dans le cadre du projet d'appui, d'un montant global de 296 689 000 FCFA entièrement pris en compte dans le budget 2007.

Le budget global de l'intervention belge est de 2 Millions d'Euro (€).

Le financement belge sera réparti entre les trois régions de la manière suivante :

Regions	Centres	Répartition des fonds en € entre CRETF et CETF	Destination des fonds
Fatick	CRETF Fatick CETF Foundiougne CETF Gossas	540.000	-Construction, équipement, réparation des batiments ou équipement ; -Équipement en matériel moderne -Formation continue de formateurs
Kaolack	CRETF Kaolack CETF Niore CETF Kaffrine	540.000	-Équipement, réparation des batiments ou équipement ; -Équipement en matériel moderne -Formation continue de formateurs
Diourbel	CRETF Diourbel CETF Mbacke CETF Bambey	540.000	Construction, équipement, réparation des batiments ou équipement ; -Équipement en matériel moderne -Formation continue de formateurs
Sous-Total		1.620.000	
Fonds d'appui à l'insertion ou fonds de garantie		90.000	Appui financier pour les « jeunes createurs d'entreprises »
Frais de gestion : Etude, Planning, Coordination et M&E		290.000	-Supervision administrative et technique de CTB -Coordinateur national -Expertises et interventions externes
Total		2.000.000 €	

Le tableau montre une répartition du budget pour les régions d'un montant identique. Il en découle trois points importants pour la phase de formulation.

1. Cette répartition démontre, la volonté du partenaire belge, de traiter de façon identique les trois régions.
2. Pendant la première session de planification avec les responsables des centres, le 05.10. à Dakar, chaque groupe de travail a été confronté à une simulation concernant le partage des montants attribués à chaque région entre le CRTF et les deux CETF. Cet exercice a montré, que les responsables des centres ont la volonté et sont en condition de pouvoir redistribuer de façon équitable en fonction des besoins de chaque centre, l'argent en leur possession.
Dans ce contexte, un point essentiel est à souligner.
La répartition des moyens financiers mis à la disposition de chaque centre, s'est fait seulement en fonction de leur besoin, à aucun moment il n'y a eu d'exigence de ces représentants concernant leur centre plutôt qu'un autre.

Si la réalisation du projet suit l'approche conceptuelle de la structure : « Ile de développement », et compte tenu alors des différentes tâches entre CRTF et CETF obligatoirement, un partage différent du budget sera affecté entre les deux types de centre. La distribution finale des fonds trouvera tout naturellement sa place dans le cadre logique.

3. La répartition des moyens, se fera en fonction de la détermination des besoins.
Au cas où les fonds ne soient pas en totalité utilisés, le montant restant pourrait être « garanti » dans le fonds d'insertion / garantie.

En tout état de cause, il sera du ressort du comité de concertation, de déterminer l'utilisation du fonds restant, pendant la durée du projet.

Bibliographie

- Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) Fatick
Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) Kaolack
Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) Diourbel
Economie Familiale et Sociale : bulletin d'information et de liaison des professeurs, maîtresses et monitrices (1989)
L'Association pour l'Economie Domestique en Afrique : Réorientation de l'Economie Familiale et Domestique (1999)
Programme EDDI/Sénégal (avril 2002) : Formation des enseignantes des CETF/CRET et des acteurs locaux
METFPALN (2002) : Document de politique sectorielle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (version finale)
- Sané, I. (1987). Les marchands ambulants sénégalais dans les marchés urbains de Lyon ethnographie d'un réseau économique et social. Lyon : Université Lyon II,

Annexes

Termes de références de la mission d'identification

Liste des personnes rencontrées

liste des participants aux ateliers d'identification des problèmes

Liste des participants a l'atelier de planification

Cadre Logique